
Un désir de rentrée, déclaration du SNPTES au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) du 6 juillet

Madame la Ministre vient de nous présenter les conclusions du groupe de travail « #marentrée2021 un désir de rentrée¹ ». Pour le SNPTES cette rentrée doit pouvoir renouer, enfin, avec le retour de nos étudiants et étudiantes. Avec trois semestres de recul marqués par des expériences négatives, certes, mais aussi avec des expériences positives, la communauté universitaire dispose des méthodes permettant d'assurer et d'assumer le principe de continuité du service public en présentiel à condition, bien entendu, que la pandémie ne reparte pas trop à la hausse...

Ce rapport ministériel, ce n'est pas une surprise, reprend largement les propositions que le SNPTES avait pu porter à la connaissance du Président de la République et de la ministre dans un document de présentation².

Pour le SNPTES, Madame la Ministre, s'il est temps de renouer avec la vraie vie, en voyant les amphithéâtres, les salles de TD et de TP et les unités de recherche se remplir à nouveau, ce désir de rentrée ne doit pas mettre en danger nos collègues et se pose donc, inexorablement, la question de la vaccination volontaire de nos étudiants et étudiantes. Le SNPTES souhaite que la vaccination puisse être réalisée dans les universités, écoles, CROUS, etc. c'est-à-dire au plus proche de notre communauté universitaire. Se posera ensuite la question du pass sanitaire... Quelle utilisation en faire ? Le SNPTES souhaite qu'une réflexion puisse se faire autour de l'utilisation de cet outil de lutte contre la pandémie.

Enfin, ce désir de rentrée, Madame la Ministre, ne peut passer par des mesures démagogiques telles que le gel, pour l'année à venir, de l'augmentation des frais d'inscription (une économie annuelle de 2 à 6 euros pour les étudiants non-boursiers...) mais par des moyens, humains et budgétaires, qui permettent, enfin, à l'enseignement supérieur et à ses personnels d'assurer sereinement l'ensemble de leurs missions.

Choisy-le-Roi, le 6 juillet 2021

¹ CONCLUSIONS_GT_FMC_juin2021_v35_1414851.pdf (enseignementsup-recherche.gouv.fr)

² <https://www.snptes.fr/ajax.php?module=cms&categ=document&action=render&id=540>